

BULLETIN DE LIAISON
des SOUS-OFFICIERS, OFFICIERS-MARINIERS et MILITAIRES du RANG de RESERVE
LOIRE-ATLANTIQUE

Bulletin n° 270

Août 2009

59^{ème} année



*Si on veut faire de grandes choses il faut se
placer au milieu des hommes et non au-dessus
d'eux.*

MONTESQUIEU

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46
E-Mail : asor.nantes@free.fr
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

DEMAIN, A NANTES, LA GARNISON C'EST VOUS !



« Demain, à Nantes, la garnison c'est vous ! C'est vous, jeunes réservistes ! C'est vous également, jeunes civils présents à cette journée ! C'est vous tous qui serez demain la garnison de Nantes ! »

C'est en ces termes que le général de corps d'armée Louis **Dubourdiou**, commandant la région terre Nord Ouest et officier général de la zone de défense Ouest s'est adressé aux réservistes et stagiaires de la 32^e journée « découverte de la réserve et du monde militaire » organisée le 27 juin 2009 à Joué sur Erdre dans le cadre de l'agrément accordé à notre association.

Participaient également à cette séance, le général Jacques **Defretin**, délégué aux réserves de l'armée de terre, le général Pierre **Barbaud**, Chef de la division organisation ressources humaines et coordinateur réserves de la RTNO et le lieutenant-colonel Patrick **Cornuel**, commandant le 22^e bataillon d'infanterie de marine, unité particulièrement impliquée dans le soutien en matériels et véhicules pour le bon déroulement de ces journées.

Le général commandant la RTNO a remercié l'ensemble des réservistes qui s'investissent dans l'organisation et l'encadrement de ces journées et les a invités à poursuivre cette action unique, compte tenu de l'image positive qu'elle donne de l'armée de terre auprès de la jeunesse et des résultats obtenus en matière de recrutement au profit des unités de réserve de la région.

2.000 STAGIAIRES

La 32^e séance « découverte de la réserve et du monde militaire » a noté le passage du **2.000^e stagiaire**. En présence des Autorités militaires énoncées ci-dessus, de M. Jean Pierre **Belleil**, maire de Joué sur Erdre et de M. Stanislas **Hardy**, adjoint, Steven **Arnaud**, lycéen de 17 en bac professionnel option « Travaux publics » originaire de Liré, recevait des mains du général de corps d'armée Louis **Dubourdiou**, des souvenirs de sa venue.

Ce jeune, « apprenti militaire d'un jour », sportif (il pratique la boxe), recherche également un monde où la discipline est respectée par tous. Il a, semble-t-il, trouvé ces valeurs lors de cette journée au cours de laquelle il a pu tout à la fois pratiquer des activités sportives, d'audace, de cohésion et s'entretenir longuement avec l'encadrement largement composé de jeunes réservistes issus directement du monde civil.



Signalons que cette séance rassemblait, outre ces visiteurs de marque, 108 personnels, dont 65 stagiaires. Cet effectif plus faible qu'habituellement (80 en moyenne), est sûrement dû au report, début juillet, de certains examens. Quarante réservistes (15 chefs d'équipe et 25 personnels répartis sur les 19 ateliers dont certains sont dédoublés) et 3 personnels d'active (1 sous officier orienteur du CIRFA Terre de Nantes et les 2 conducteurs de cars du 22^e BIMA) constitués l'encadrement et le soutien.

Prochaines journées découverte de la réserve et du monde militaire
19 septembre 2009 et 24 octobre 2009.

DECOUVRIR LA RESERVE ET LE MONDE MILITAIRE

Les journées « Découverte de la réserve et du monde militaire, sont ouvertes aux jeunes de 16 à 25 ans et viennent en prolongement de la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense). Elles permettent de participer, sur le terrain, à des activités sportives (éducation physique militaire, course d'orientation), militaires (lancer de grenades, topographie, transmissions...), d'audace (franchissements en tyroliennes, descente en rappel), de cohésion et donnent ainsi un avant goût du quotidien d'un réserviste.

AVEC NOS PORTE-DRAPEAU... NOUS Y ETIONS... VOUS Y ETIEZ...

- 31 janvier 2009** Commémoration en hommage aux Fusillés au stand de tir du Bêle entre 1940 et 1944 : Marsouins Aurélien **Sellin** et Florian **Solleux**.
- 29 mars 2009** Journée Régionale des réservistes de la région terre Nord Ouest à Caen. Cérémonie au Mémorial : marsouin de 1^{re} classe François Xavier **Gicquel** et marsouin Pierre Hubert **Colin**.
- 25 avril 2009** Inauguration d'un Carré militaire au cimetière du Landreau : Marsouins de 1^{re} classe Guillaume **Landreau** et Pascal **Peigné**.
- 26 avril 2009** Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation : Nantes, Cimetière de la Chauvinière : Caporal Ludovic **Ménoret**. Saint-Nazaire, monument de la Déportation : marsouin de 1^{re} Classe Florian **Rouziç**.
- 3 mai 2009** 64^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Jans : Marsouin Jean du **Verdier de Genouillac** et marsouin de 1^{re} classe Florian **Rouziç**.
- 8 mai 2008** 64^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Nantes : Marsouin de 1^{re} classe François Xavier **Gicquel** et marsouin Jean du **Verdier de Genouillac**.
- 8 juin 2009** Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine Marsouin Anthony **Moulard**. Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal **de Lattre de Tassigny** : Marsouin Jean du **Verdier de Genouillac**
- 18 juin 2009** Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de **Gaulle** : Marsouin Cyril **Ferré**.
- 14 juillet 2009** Fête Nationale célébrée dans la cour du château des ducs de Bretagne : Marsouins de 1^{re} classe Alexandre **Godet** et Pierre **Goffaux**.
- 16 juillet 2009** Cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France : Marsouin de 1^{re} classe Alexandre **Godet**.
- 12 août 2009** 65^e anniversaire de la libération de Nantes Marsouins Jean du **Verdier de Genouillac** et Florian **Solleux**.



NOMINATIONS

- M. le général de division Hervé **Giaume** est nommé inspecteur des forces en opération et de la défense du territoire.
- M. le général de brigade Robert **Thomas**, nommé délégué aux réserves de l'armée de terre et commandant de l'école supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major en remplacement de M. le général de brigade Jacques **Defretin** nommé commandant des formations militaires de la sécurité civile.
- M. le général de corps d'armée Etienne **Lafontaine** est nommé commandant de la région terre Nord-Ouest et officier général de la zone de défense Ouest en remplacement de M. le général de corps d'armée Louis **Dubourdieu** admis dans la 2^e section des officiers généraux.

- M. le général de brigade Rémy **Frétille** est nommé général adjoint major au général commandant la région terre Nord-Ouest en remplacement de M. le général de division Etienne **Lafontaine**.
- M. le général de brigade François-Xavier **du Breil de Pontbriand** est nommé chef d'état-major du général commandant la région terre Nord-Ouest en remplacement de M. le général de division Christian **Lépinette** nommé sous-chef d'état-major « plans et programmes » de l'état-major de l'armée de terre.
- M. le général de brigade Pierre **Barbaud**, chef de la division « organisation-ressources humaines » de l'état-major de la région terre Nord-Ouest nommé chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz, commandant la région terre Nord-Est, commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne.
- M. le général de brigade Christophe **de Gouttes** est nommé adjoint au général commandant l'état-major de force n° 2 en remplacement de M. le général Vincent **Lafontaine** nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées.
- M. le général de brigade Jean-François **Hogard** est nommé commandant de la 9^e brigade légère blindée de marine en remplacement de M. le général Eric **Bonnemaison** nommé commandant des écoles de Coëtquidan.

RASSEMBLEMENT DES RESERVISTES DE LA REGION TERRE NORD OUEST

L'événement militaire où devait être les réservistes de la région terre Nord Ouest.

Plus d'un millier de réservistes était présent à ce rassemblement initié par le général de corps d'armée Louis **Dubourdiu**, commandant la région terre Nord Ouest.

Cette manifestation, soutenue par le 18^e régiment de transmissions de Bretteville sur Odon, s'est déroulée les samedi 28 et dimanche 29 mars 2009 avec le programme suivant :

- accueil et installation des réservistes le samedi après midi ;
- couleurs et répétition pour la cérémonie du lendemain matin ;
- dîner avec les rations, mise en place sur l'un des trois circuits et marche de nuit de 23 km en direction de la plage de Courseulles sur Mer, baptisée Juno lors du débarquement ;
- retour vers les « dortoirs » pour la remise en condition tôt le dimanche matin puis, petit déjeuner ;
- visite du Mémorial de Caen suivie de la prise d'armes avec une remise de décorations ;
- repas de cohésion et remise de récompenses avant le retour vers les garnisons.

Nos réservistes nantais étaient massivement représentés dans les détachements des 22^e BIMA de Nantes, 2^e RD de Fontevraud, 16^e GA de Rennes, 6^e RG d'Angers, des états-majors de Force N° 2, de la 9^e BLBMA et du District de sûreté portuaire de Nantes Saint Nazaire, de la DPSD et à l'occasion de la cérémonie, avec nos jeunes porte drapeau les marsouins François Xavier **Gicquel** et Pierre Hubert **Colin**.

Signalons que le challenge du nombre a été remis à la délégation du 22^e BIMA qui, avec une seule unité d'intervention de réserve, s'est déplacée avec **80 personnels** !

Au cours de la cérémonie organisée devant le Mémorial de Caen, le général de corps d'armée Louis **Dubourdiu** a prononcé un ordre du jour. Nous en reproduisons ci-dessous un large extrait.



EXTRAIT DE L'ORDRE DU JOUR N° 14 DU 29 MARS 2009

« Nous sommes rassemblés à l'occasion de la journée des réserves du Grand Ouest. En prélude au 65^e anniversaire du débarquement en Normandie, vous avez décidé cette année de lui donner un éclat particulier.

Tous ensemble, vous exprimez votre volonté commune de servir la France, et votre respect mutuel, sans esprit de compétition. Mais votre présence est aussi un hommage : c'est ici, sur cette terre de Normandie, très éprouvée par la guerre et par l'occupation, qu'a soufflé le vent de la Liberté sur le territoire de la métropole. En marchant cette nuit pour rallier ces lieux symboliques, vous avez rendu hommage à nos pères, à nos alliés aussi. Vous avez témoigné de votre attachement à leur exemple, vous avez prouvé combien vous faisiez vôtre cet engagement, afin de le transmettre un jour, intact, à vos enfants.

Ce pèlerinage est donc un double témoignage, de fraternité et de fidélité. Et ce matin, cette cérémonie est impressionnante. Il se dégage de votre rassemblement un formidable sentiment de vitalité. Enthousiasme émanant de tous vos uniformes rassemblés, mais aussi ferveur à vos côtés des anciens combattants et leurs emblèmes ; vigueur encore des soldats sous les armes, ceux du 18^e RT ; chaleur enfin des élus qui nous accueillent et des citoyens venus nous entourer.

Ici plus qu'ailleurs, ce dynamisme collectif a valeur d'exemple, pour au moins trois raisons :

Tout d'abord, parce que nous nous souviendrons tous longtemps de cette « *journée des mille* ». Mille réservistes, et même un

peu plus :

900 Terriens, 60 Gendarmes, 30 Marins, 20 Médecins et Infirmiers, 20 Aviateurs. Hommes et femmes, réservistes opérationnels et citoyens, jeunes et anciens, unités de réserve et compléments individuels, tous côte à côte, prouvant ensemble leur cohésion, leur disponibilité. Je crois vraiment que cette journée, grâce à vous, est une première et quelle fera date.

Ensuite, parce que votre présence manifeste aujourd'hui, avec détermination, l'importance de la composante réserve. Personne n'ignore les difficultés dans lesquelles notre pays est plongé, comme ses voisins. Les forces armées, comme toutes les composantes de la Nation en subissent les conséquences difficiles, ne serait-ce qu'en termes trop souvent budgétaires. Mais ce n'est surtout pas une raison pour baisser les bras, pour casser ce bel élan. Il faut continuer à y croire, parce que nos forces de sécurité, nos forces armées ont un besoin constant de réservistes pour assurer toutes les missions au service du pays. Il faut continuer à y croire, parce que nous avons besoin du témoignage agissant des réservistes citoyens dans la nation, besoin du concours exemplaire des réservistes opérationnels dans le cadre du plan Vigipirate, des exercices de sauvegarde comme les Cadrex, besoin de l'indispensable appoint de vos compétences, de vos capacités dans les états-majors, dans les DMD, besoin constamment de votre présence, vitale à nos côtés.

Enfin, dernière raison, parce que notre terre de France, trop souvent déchirée, doit puiser dans le devoir du souvenir la force d'agir encore et toujours en grand pays, vigoureux et ardent. L'ardeur aujourd'hui, l'énergie de demain sont et seront filles des épreuves d'hier.

Comme vous tous, mesdames et messieurs les Réservistes, je puise dans cette cérémonie d'aujourd'hui de formidables raisons de croire et d'espérer dans notre avenir ».

LE PARCOURS D'UN RESERVISTE

A l'occasion de nos cérémonies ou lors de marches en « terrain libre » nos concitoyens sont surpris de rencontrer des militaires réservistes malgré la disparition du « service militaire ». Si cela montre, une fois de plus, les efforts à mener en matière de communication sur la réserve, nous allons essayer d'apporter quelques précisions sur le parcours citoyen pouvant être proposé à chaque jeune français et son accès à la réserve.

Si le premier acte du jeune citoyen commence à 16 ans avec son recensement à la mairie, la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense) sera bien souvent vers 17 ans, le contact privilégié pour obtenir des informations sur la Défense du pays, son organisation et les possibilités offertes aux citoyens d'y participer. Or, précisément c'est dès cet âge que tout français peut s'engager dans la réserve.

La JAPD : un contact avec toute la jeunesse française

La forte demande locale d'intégrer la réserve militaire, générée par les journées « découverte de la réserve et du monde militaire » (30 % des 300 stagiaires accueillis annuellement), a nécessité depuis 2006, en complément de la visite médicale d'aptitude, la mise en place d'une sélection additionnelle. Celle-ci, constituée de tests d'évaluation physiques, permet de retenir en principe les volontaires les plus motivés – les mieux préparés - tout en répondant au besoin des unités d'intervention de réserve : recruter principalement de futurs grenadiers voltigeurs.

Des formations exigeantes et rigoureuses

A l'issue de la signature de l'engagement à servir dans la réserve, le volontaire suivra 12 jours de FMIR (formation militaire initiale des réserves) afin de recevoir les premières bases du métier militaire. Ensuite, il devra effectuer un certificat pratique réserve lui apportant les savoir-faire de sa spécialité : grenadier voltigeur.

Ces formations, courtes mais adaptées aux besoins des armées, permettent de former des personnels aptes à être utilisés dans les missions de sauvegarde confiées aux unités de réserve (Vigipirate par exemple).

L'ensemble de la formation initiale peut représenter environ 25 jours mais, comme tout militaire, le réserviste devra s'entraîner et améliorer des connaissances et savoir-faire. Si d'après la loi, un réserviste doit accomplir au minimum 5 jours par an, le budget / homme alloué est de 20 jours en ce qui concerne l'armée de terre. En réalité, une disponibilité moyenne de 30 jours est nécessaire au réserviste souhaitant accomplir une mission opérationnelle.



Bien entendu des opportunités viennent augmenter le nombre de jours effectué par les réservistes : périodes de formation de futurs gradés (12 jours), de futurs sergents (24 jours), stages de perfectionnement dans le grade (caporaux et sergents) et l'encadrement de ces périodes.

S'entraîner pour être crédible

A titre d'exemple, la programmation de l'unité de réserve du 22^e BIMA s'articulait en 2009, de la manière suivante :

- 5 jours en février (visite technique annuelle de l'armement, du matériel et des véhicules, à laquelle s'ajoutaient diverses instructions et une séance de tirs) ;
- 2 jours aux journées régionales des réservistes de la RTNO (80 personnels) ;
- 3 à 5 jours à Pâques (instructions diverses en préparation de la mission Vigipirate programmée en août et formation sur les nouvelles techniques de tir « IST/C tireur ») ;
- 5 jours en juin pour un groupe de combat en renfort d'une autre unité de réserve pour un exercice en terrain libre ;
- 31 personnels sur des stages en juillet (CDU, IST/C, formation de futurs caporaux et sergents à l'ENSOA) ;
- 32 personnels sur 2 missions dans le cadre de Vigipirate (22 à Marseille et 10 à la protection d'une dépôt de munitions) ;



A cela s'ajoute également, la formation des 20 recrues du « contingent 2009 » (6 jours en février et 6 autres en avril) et les 14 jours d'un certificat pratique réserve de grenadier voltigeur en août qui concrétise la formation initiale et permet, après validation, d'aligner sur des missions ces réservistes.

Des résultats atypiques

La forte participation des réservistes affectés à l'unité de réserve du 22^e BIMA provient :

- de la mise en place d'un parcours de sélection méthodique et l'application stricte des formations instituées par le commandement qui nécessite des personnels motivés, disponibles et compétents dans leurs fonction,
- le possible accès pour tous aux responsabilités après formation, contrôle des aptitudes et mises en application ;
- une programmation des activités diffusées à l'avance (la programmation 2009 a été diffusée courant septembre 2008) ;
- l'instauration de « contingents » avec une formation unique programmée sur 4 semaines la première année, facteur bénéfique en matière de cohésion avec les encadrements constitués des « contingents précédents ;
- l'organisation de la formation uniquement sur des périodes bloquées – méthode certes contraignante – mais, bénéfiques car permettant d'assurer un meilleur contrôle et une réelle validation des connaissances acquises ;
- un travail de préparation en étroite collaboration avec le BOI du bataillon.





Avec une moyenne d'âge de 23 ans et 9 mois, un absentéisme faible (environ 5 % des personnels non notés), le nombre moyen des jours effectués en 2008, malgré un budget contraint, a été de 29,4 jours auxquels se sont additionnés en moyenne 5 jours d'activités « bénévoles » à l'encadrement des journées « découverte de la réserve et du monde militaire » et la mise à disposition de piquets d'honneur auprès du général délégué militaire de la Loire-Atlantique.

MISE A DISPOSITION DE DETACHEMENTS D'HONNEUR

Sur le cycle d'instruction 2008 – 2009, 204 journées / réservistes ont été assurées par 80 réservistes pour une dizaine de cérémonies de la valeur d'un groupe de combat ou d'une section.

Les chefs de piquet :

- Sergent Gilles Alexis **Renaut** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Châteaubriant le 19 octobre 2008, Ancenis le 11 novembre 2008 et Jans le 3 mai 2009.

- Maréchal des logis David **Proust** (2^e régiment de dragons de Fontevraud)

La Limouzinière le 9 novembre 2008.

- Sergent Guillaume **Levillain** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Stand du Bêle à Nantes le 31 janvier 2009.

- Sergent Mehdi **Meziane** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Saint-Nazaire le 26 avril 2009.

- Sergent François **Savès** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Cimetière de la Chauvinière à Nantes le 26 avril 2009.

- Adjudant Guillaume **Normand** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Prestation bénévole dans le cadre de l'UIR du 22^e BIMA et en complément du détachement du bataillon.

- Major Claude **Lambert** (22^e bataillon d'infanterie de marine de Nantes)

Nantes le 27 septembre 2008 et le 8 mai 2009, dans le cadre de la Journée nationale du réserviste.

JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE

Lors de la réception à l'hôtel de Ville de Nantes, organisée à l'issue de la cérémonie du 64^e anniversaire de la Victoire, devant près de 300 personnes, le Président de l'ASOR de Nantes a effectué une brève présentation des réserves :



Ce 8 mai est le jour fixé par le Ministère de la Défense en 2009, pour que se déroule la Journée nationale du réserviste. Je tiens à remercier monsieur le député maire qui, pour marquer cette journée, a accepté qu'en quelques mots je vous présente ce qu'est la réserve et les réservistes et plus particulièrement, en Loire-Atlantique.

La suspension de la conscription décidée par le Parlement en octobre 1997, a entraîné le tarissement du recrutement de la réserve en provenance du contingent et a nécessité la mise en place d'une réserve nouvelle acceptant, dès l'âge de 17 ans, des jeunes volontaires (filles et garçons) issus directement du monde civil.

La loi du 22 octobre 1999 puis, la loi modificative du 18 avril 2006 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense répondent aux besoins des armées en créant deux types de réserves :

- **La réserve opérationnelle** est composée de volontaires intégrés dans les unités d'active. Elle apporte aux forces armées le complément militaire utile à l'exécution de certaines missions qui peut par exemple, agir pour Vigipirate, à l'occasion de catastrophes naturelles voire en opérations extérieures pour plusieurs mois.

Ces réservistes souscrivent un engagement de un an à plusieurs années.

- **La réserve citoyenne**, formée de volontaires bénévoles, est chargée d'entretenir la culture de défense et constitue un relais au sein de la société.

Ces réservistes ne signent pas d'engagement mais, bénéficient d'un agrément auprès d'une autorité militaire.

En 2008, au niveau national, le nombre de réservistes ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, au profit de la gendarmerie, des armées de terre, de l'air, de la marine et du service de santé était de 60.200 femmes et hommes.

La Loire-Atlantique compte environ 800 réservistes.

Chaque jour, en moyenne 25 gendarmes réservistes agissent dans les brigades ;

Dans la marine et l'armée de l'air les réservistes encadrent les préparations militaires, servent au sein d'états-majors et participent à mieux faire connaître les missions de leur armée respective ;

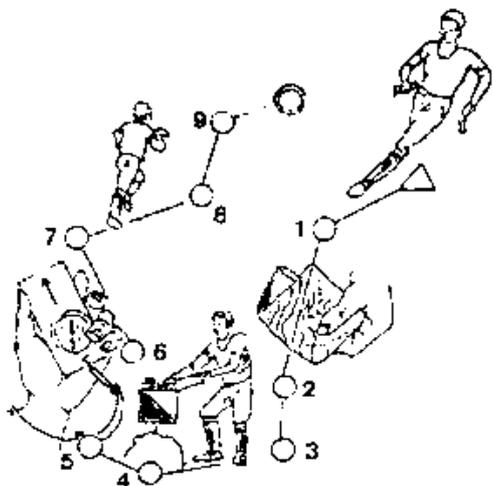
Des médecins et personnels du service de santé viennent en appui de leurs collègues voire servent sur des théâtres d'opérations extérieures.

Quant à l'armée de terre, elle utilise ses réservistes dans les états-majors et les unités actuellement implantées sur notre région. Parmi ces personnels réservistes de l'armée de terre, l'unité d'intervention de réserve du 22e BIMA, dont une partie des personnels participait à la cérémonie militaire de cette matinée, est entièrement constituée de jeunes issus du directement du monde civil, encadrés par quelques personnels anciens d'active ou issus du contingent. Cette unité participe pleinement à la capacité opérationnelle des armées.

Elle contribue à la défense et la sécurité de nos intérêts vitaux en constituant des détachements qui agissent dans le cadre du plan Vigipirate, comme cela s'est déjà produit à trois reprises ces deux dernières années dans les gares parisiennes, à l'Eurotunnel de Calais, et comme cela surviendra au cours de l'été prochain.

A l'heure où les armées vont connaître une profonde réorganisation et en particulier un réduction de leurs effectifs, plus que jamais la réserve opérationnelle répond à un besoin de la Défense nationale.

COURSE D'ORIENTATION



Comité départemental :

Erwan Gouiffès - e mail : erwan.gouiffes@aliceadsl.fr - T : 02 40 32 53 31

Entraînements en Forêt du Gâvre

un samedi par mois à partir de 14 heures - Fléchage au carrefour de la Belle - Etoile

Contact, renseignements : Nantes atlantique Orientation – T 02 40 76 24 68

Séances d'initiation à Joué sur Erdre

Samedis 19 septembre 2009 et 24 octobre 2009.

ASOR - T & Fax : 02 40 40 73 46 - e-mail : asor.nantes@free.fr

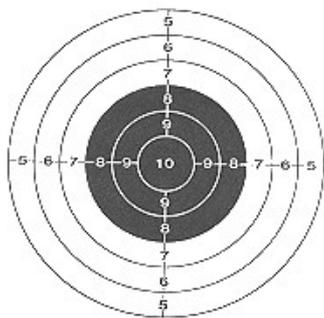
Luc Friou - e-mail : l.friou@free.fr - T : 02 40 34 54 09

Visitez le site Internet de la FFCO : <http://www.ffco.asso.fr>

A l'occasion du 6^e triathlon des collégiens de Loire-atlantique organisé par l'Animation sportive du Conseil général le samedi 6 juin 2009, l'ASOR de Nantes a répondu à la proposition d'assurer un stand sur la course d'orientation. 650 jeunes de 9 à 15 ans participaient aux épreuves organisées autour du plan d'eau du Paradis à Legé. Cette activité a nécessité la création d'une

carte d'initiation CO de cette zone de loisirs par Erwan **Gouiffès**, également Président du comité départemental de course d'orientation, et le renfort des marsouins Martin **Auvray** et Florian **Solleux**.

SECTION TIR (dans le cadre de la convention Arquebusiers du Pays d'Ancenis / ASOR de Nantes)



Les 10 et 11 octobre 2009 - Challenge des Trois Pays
Tir au Fusil Réglementaire à 200m. Prêts d'armes possibles - vente de munitions sur place.
Réservation obligatoire pour tout engagement

Renseignements : ADC (R) Philippe **Régnier** – Tél : 06 24 209 947 -
<http://arquebusiers.ancenis.free.fr>

FÊTE DU TRIATHLON A NANTES LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2009

Les personnes qui souhaitent se mesurer au triple effort pourront le faire à cette occasion compte tenu des distances adaptées pour des néophytes : Natation 250 m ; Vélo : 8 km ; Course à pieds : 2 km. Epreuves féminines, jeunes de 8 à 13 ans et pour tous. Renseignements et inscriptions : www.fete-du-triathlon.com - Tél : 06 6 02 04 97

Le Club sportif et artistique de la garnison de Nantes (CSAGN) possède une section triathlon. Possibilité d'obtenir des renseignements auprès du responsable - entraîneur : sergent (R) Rodolphe **Debureau** : Po : 06 61 99 73 08.

NAISSANCES



Alexis, chez le sergent (R) Yohann **Denaire**, le 27 juin 2008 à Saint-Nazaire.

Marc, 9^e enfant chez le chef de bataillon Tanguy **Eon Duval**, le 19 mars 2009 à St Germain-en-Laye.

Aurore, 4^e enfant chez le commandant Geoffroy **Le Bigot**, le 22 mars 2009 à Le Minihic sur Rance.

Marin, 3^e enfant chez le capitaine (R) Hervé **de Rendinger** le 7 avril 2009 à Nantes.

Tous nos compliments aux parents et longue et heureuse vie aux nouveaux-nés.

-----oOo-----

SUIVEZ L'ACTUALITE DES RESERVISTES SUR NOS FAVORIS

<http://asor44.free.fr> & <http://www.reserve22.fr>

-----oOo-----

POUR RECEVOIR EN CONTINU NOS INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE INTERNET A

asor.nantes@free.fr

-----oOo-----

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2009 :

12 Euros (19 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

Tarif jeunes (moins de 21 ans et étudiants) :

6 Euros (9,50 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N

-----oOo-----